

M. Gérald DARMANIN

Ministre de l'Intérieur démissionnaire

Place Beauvau 75 008 Paris Cedex 08

courriel: <u>secretariat.sg@interieur.gouv.fr</u> **courriel:** Drhfs-sj-bmsep@interieur.gouv.fr

Objet : Préavis de grève pour les journées du 15 septembre au 31 octobre 2024

A la suite des élections législatives provoquées de manière inattendue et précipitée par le Président de la République, le gouvernement a démissionné le 16 juillet. Pendant plus de cinquante jours, le pouvoir réglementaire est resté cantonné à la « gestion des affaires courantes », en pleine période de Jeux Olympiques et de plan Vigipirate au niveau Urgence attentats. Ce maintien d'un gouvernement aux affaires courantes, d'ailleurs toujours en cours pour les ministres, non remplacés, est d'une durée anormalement longue. De surcroît, la nomination d'un Premier ministre, non issu de la coalition arrivée en tête aux élections, est aussi une première en France. A ce jour, nous ne connaissons pas encore le nom de votre successeur ou successeuse mais l'appartenance politique du Premier ministre laisse présager que notre ministre sera dans la même lignée quant à l'application de mesures d'austérité et de réduction des moyens dans notre administration.

L'Union des syndicats CGT Intérieur dénonce fermement le déni de démocratie du Président de la République face aux résultats des urnes. Les élections législatives ont en effet démontré la volonté de changement des électeurs et électrices qui ont voté majoritairement pour un programme de progrès social, émancipateur pour tous et toutes, avec au cœur le développement des services publics. Ces électeurs et électrices ont aussi porté leur voix pour l'abrogation de la réforme des retraites, loi imposée en 2023 par 49-3, contre la mobilisation de millions de salarié.es, d'agent.es publics, de privé.es d'emploi, de retraité.es, d'étudiant.es qui ont manifesté pendant des mois.

La rentrée sociale est donc marquée par une grande colère des citoyens et citoyennes, déçu.es qu'on leur ait volé leur vote, elles et eux qui s'étaient pourtant déplacé.es pour un programme d'espoir, et aussi pour éviter l'arrivée au gouvernement de l'extrême droite.

Pour les agents publics et agentes publiques, cette rentrée s'annonce aussi très sombre : stagnation du point d'indice, paiement de CIA avancé, qui promet une fin d'année et surtout un mois de janvier encore plus difficile, décalage de paiement des primes et interrogation sur le paiement des heures supplémentaires JOP, manque de personnels, augmentation des missions, travail gratuit par l'écrêtage de milliers d'heures, précarisation des emplois, tassement des grilles, blocage des déroulements de carrière....auxquels s'ajoutent les nouvelles mesures d'austérité.

Comme l'ensemble des services de l'État, les services du Ministère de l'Intérieur ont dû contribuer au « redressement des comptes publics ». En effet, en février 2024, par décret, le gouvernement a acté 10 milliards d'euros de coupes budgétaires. Cela s'est traduit par l'annulation de 66 millions d'euros de crédits pour le programme budgétaire relatif à l'administration territoriale de l'État, dont 45 millions d'euros au titre du fonctionnement et de l'investissement et 21 millions d'euros au titre de la masse salariale. Pour l'Administration Centrale, cela représente à ce jour 12.9€ millions d'euros de crédits annulés ! De nouvelles restrictions de 10 milliards, portant donc à un total de 20 milliards les amputations de crédits ont été annoncées en avril. La direction du management et de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES) a dû reprendre 5 % des dotations qui avaient été déléguées aux préfets en début d'année.

Pendant l'été, le gouvernement, pourtant limité à la gestion des affaires courantes, a préparé le budget 2025, l'acte le plus important du calendrier parlementaire. Les lettres plafonds ont été envoyées par le Premier ministre démissionnaire et chaque ministère les a déclinées en interne. Elles annoncent un budget 2025 calqué sur le précédant. A ce titre, l'Union des syndicats CGT Intérieur est plus qu'inquiète.

Ces restrictions ont fortement impacté nos structures (Administration Centrale, préfectures, SGAMI...) tant dans leur fonctionnement (limiter les déplacements, privilégier la visioconférence, réviser la programmation des investissements immobiliers, reporter des opérations qui auraient démarré, blocage des subventions dans certaines de nos administrations pour la restauration collective avec à ce jour plus de trois mois de retard,...) que dans la gestion du personnel (moins de recrutement de contractuels que les besoins réels, décalage de toutes les dates de recrutement sur les postes de titulaires...). Les conditions de travail des agent.es se sont détériorées suite à ces restrictions budgétaires. Les contrats de nombreux contractuels n'ont pas été renouvelés, rendant encore plus intenable le manque de personnels dans les services. Ces restrictions mettent encore plus à mal le service public rendu aux usagers et aux collectivités et entraînent de la souffrance au travail, individuelle et collective.

La reconduction d'un budget d'austérité, l'absence de perspective d'augmentation des salaires ou d'amélioration des conditions de travail, le manque de moyens, conduisent l'Union des syndicats CGT Intérieur à appeler à la mobilisation par l'action, notamment par un processus de grève à travers le dépôt du présent préavis.

En plus de ces demandes propres à cette rentrée sociale, l'Union des syndicats CGT Intérieur continue d'exiger :

- l'augmentation de 30% de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, l'intégration des primes dans le traitement brut, la revalorisation du supplément familial de traitement, l'augmentation de l'indemnité de résidence ;
- le retrait du texte de réforme des retraites ;
- le retrait de la loi asile-immigration;
- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics, comme celle de l'ATE ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abandon ferme du projet de loi Fonction publique de prime au mérite ;
- l'abrogation du jour de carence;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires ;
- la titularisation des contractuel-les ;
- l'arrêt de la démétropolisation des services d'administration centrale;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;
- la réduction du temps de travail à 32 h;
- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- la suppression de tout texte dégradant les droits des agent.es ;
- l'application de tous les droits pour les personnes en situation de handicap ;
- le respect des droits, de la santé et de la dignité des agent.es par l'ensemble des hiérarchies ;
- l'arrêt des discriminations et de la répression syndicales.

Afin de permettre aux salarié.es et agent.es d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites, de réclamer l'augmentation des salaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, le financement des services publics, le développement de l'emploi, l'amélioration de leurs conditions de travail, l'Union des syndicats CGT Intérieur s'inscrit pleinement dans la journée de mobilisation du 1^{er} octobre, et dépose un préavis de grève pour les journées du 15 septembre au 31 octobre 2024 ainsi que les nuitées en amont et en aval pour l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

L'Union des syndicats CGT Intérieur reste disponible pour vous rencontrer et négocier sur les revendications afin de permettre la levée de préavis.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur

Karine TARTAS, secrétaire générale adjointe

Copie à :-

- Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT;
- Christophe DELECOURT, secrétaire général de l'UFSE-CGT ;
- Didier MARTIN, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale.